

## Réunion du 11 janvier 2022

### Délibération N° 01-2022

#### Objet : règlement sinistre mur du cimetière

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le sinistre du mur du cimetière avec un véhicule le 04 juin 2021. L'assureur du véhicule vient d'envoyer un chèque de 660€.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte ce règlement sur l'année 2022 et décide de l'encaisser à l'article 7788.

### Délibération N° 02-2022

#### Objet : Vacance du logement de la mairie

Madame le Maire donne lecture de la lettre en date du 11 janvier 2022 de Mme WETTER Audrey signifiant son départ pour le 10 février 2022 de l'appartement de la mairie qu'elle loue actuellement.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le départ pour le 10 février

Un état des lieux sera fixé avec les locataires à la fin du bail.

### Délibération N° 03-2022

#### Objet : Poste d'adjoint technique

Au 1<sup>er</sup> septembre 2016, les horaires de la garderie ayant été modifiés, l'agent en poste a eu son temps de travail modifié, elle est passé de 28/151,57<sup>e</sup> à 11/35<sup>e</sup>. Son contrat initial du 01/09/2012 a été modifié par avenant au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### Délibération N° 04-2022

#### Objet : Convention de mise à disposition d'un jardin

Par convention en date du 30 novembre 2017, la commune a mis gratuitement à disposition un jardin cadastré D425 d'une contenance d'environ 4000m2 en contrepartie l'occupant s'engageait à entretenir le terrain et les haies.

L'engagement d'entretien n'étant pas respecté, la commune décide de rompre cette mise à disposition sous motif du non-respect de l'article 5 de la convention

### Délibération N° 05-2022

#### Objet : Devis de voirie syndicat Ygrande

Suite à la commission des chemins, plusieurs devis ont été demandés au syndicat de voirie de Ygrande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir les devis de travaux les plus urgents :

→ Du bourg au Bost :	29 400€
→ La Gare aux Fegnoux	5 560€
→ Châtillon	10 000€
TOTAL	44 960€

Questions diverses :

Logement de la mairie et mairie : prévoir désinfection des mouches au départ de la locataire

Demande de devis pour une dalle et un mur dans le local acheté  
Convention agent mis à disposition par le syndicat de Ygrande : prévoir de la renouveler.  
Prévoir les diagnostics pour la vente du logement de la poste  
Prévoir le diagnostic amiante pour le démontage des préfabriqués.